

Évaluation n°1 – Cosmétologie

BTS MECP – 1re année

 **Durée :** 3h

 **Séances évaluées :** S01 à S06

 **Barème :** /20

Consignes générales

- Répondre directement sur le sujet ou sur copie selon les indications
- **Justifier toutes les réponses** en vous appuyant sur les documents
- Utiliser le **vocabulaire cosmétologique précis** (cf. checklist)
- Soigner la présentation et l'argumentation
- **Une réponse sans justification = réponse incomplète**

Contexte professionnel

Vous êtes technicien(ne) au **service qualité** du laboratoire cosmétique **AquaPure**.

Le laboratoire lance un nouveau **gel douche surgras** destiné aux **peaux sensibles** : le « **Gel Douceur AquaPure** ».

Avant sa commercialisation, votre responsable vous confie plusieurs missions :

1. Vérifier que le produit respecte la **réglementation** en vigueur
2. Analyser sa **composition** à partir de la liste INCI
3. Évaluer la **pertinence du choix des tensioactifs**
4. Traiter un **signalement** consommateur survenu lors du test en conditions réelles

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 1 – Fiche technique du produit

Caractéristique	Information
Nom commercial	Gel Douceur AquaPure
Type	Gel douche surgras
Public cible	Adultes, peaux sensibles et réactives
Zone d'application	Corps
Usage	Quotidien, rinçage à l'eau
Conditionnement	Flacon 250 mL, tube 100 mL
PAO	12M
Allégations	« Surgras », « Peaux sensibles », « Sans savon »

Document 2 – Liste INCI du Gel Douceur AquaPure

AQUA, SODIUM COCOYL GLUTAMATE, COCAMIDOPROPYL BETAINE, GLYCERIN, DECYL GLUCOSIDE, BUTYROSPERMUM PARKII BUTTER, ALOE BARBADENSIS LEAF JUICE, BISABOLOL, ALLANTOIN, TOCOPHEROL, XANTHAN GUM, CITRIC ACID, SODIUM BENZOATE, POTASSIUM SORBATE, LINALOOL, LIMONENE

Document 3 – Extrait du règlement (CE) n° 1223/2009

Article 2 :

On entend par « produit cosmétique » toute substance ou mélange destiné à être mis en contact avec les parties superficielles du corps humain (épiderme, systèmes pileux et capillaire, ongles, lèvres et organes génitaux externes) ou avec les dents et les muqueuses buccales, en vue, exclusivement ou principalement, de les nettoyer, de les parfumer, d'en modifier l'aspect, de les protéger, de les maintenir en bon état ou de corriger les odeurs corporelles.

Article 3 :

Les produits cosmétiques mis à disposition sur le marché doivent être sûrs pour la santé humaine

lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles.

Article 4 :

La personne responsable s'assure que le produit respecte les exigences du présent règlement. Elle constitue le Dossier d'Information Produit (DIP) avant la mise sur le marché.

Document 4 – Familles de tensioactifs cosmétiques

Famille	Charge	Pouvoir lavant	Douceur	Exemples INCI
Anioniques classiques	Négative	Élevé	Faible	Sodium Lauryl Sulfate (SLS), Sodium Laureth Sulfate (SLES)
Anioniques doux	Négative	Modéré	Bonne	Sodium Cocoyl Glutamate, Sodium Cocoyl Isethionate
Amphotères	Variable	Modéré	Bonne	Cocamidopropyl Betaine, Sodium Cocoamphoacetate
Non ioniques	Neutre	Doux	Très bonne	Decyl Glucoside, Coco-Glucoside
Cationiques	Positive	Faible	Variable	Cetrimonium Chloride (conditionnement)

Document 5 – Signalement consommateur

Élément	Information
Produit	Gel Douceur AquaPure (lot test T2025-003)
Consommateur	Femme, 34 ans
Usage	1 fois/jour, corps, rinçage normal
Symptômes	Rougeurs localisées aux bras et légères démangeaisons
Délai d'apparition	15 à 20 minutes après utilisation

Élément	Information
Évolution	Disparition spontanée en 12 h après arrêt
Antécédents	Allergie connue au linalol (confirmée par dermatologue)

Document 6 – Allergènes à déclaration obligatoire (extrait)

Le règlement CE 1223/2009 impose la **déclaration individuelle** dans la liste INCI de **26 substances allergènes** lorsqu'elles dépassent :

- **0,01 %** dans les produits non rincés
- **0,001 %** dans les produits rincés

Exemples de substances concernées : Linalool, Limonene, Geraniol, Citronellol, Hexyl Cinnamal, Eugenol...

Ces substances proviennent généralement des **parfums** ou des **huiles essentielles**.

Document 7 – Rappel : contenu du Dossier d'Information Produit (DIP)

Élément du DIP	Description
Description du produit	Formule qualitative et quantitative, présentation
Rapport sur la sécurité	Évaluation réalisée par un évaluateur qualifié
Méthode de fabrication	Conformité aux Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)
Preuves de l'effet revendiqué	Données justifiant les allégations
Données sur les essais	Déclaration sur l'expérimentation animale

QUESTIONS

Partie A – Le produit et son cadre réglementaire (4 points)

Question A.1 (1,5 point)

À partir du **Document 3**, répondez aux questions suivantes :

a) Donnez la **définition** d'un produit cosmétique en identifiant les **3 critères** essentiels.

- Critère 1 (nature) :
- Critère 2 (zones de contact) :
- Critère 3 (finalités) :

Question A.2 (1 point)

a) Le « Gel Douceur AquaPure » est-il un **produit cosmétique** au sens du règlement ?

Oui Non

b) Justifiez votre réponse en vérifiant chacun des 3 critères (Document 1 + Document 3) :

Question A.3 (1,5 point)

a) Quel **règlement européen** encadre les produits cosmétiques ? (Document 3)

b) D'après l'article 3, quelle est l'exigence fondamentale pour la mise sur le marché ?

c) Qui est responsable du respect de cette exigence et quel document doit-il constituer ? (Article 4)

Partie B – Lecture INCI et composition (5 points)

Question B.1 (2 points)

À partir du **Document 2**, identifiez :

- Le **solvant** de cette formule. Justifiez.
- Les **tensioactifs** présents (au moins 3). Indiquez leur famille à l'aide du Document 4.

Tensioactif (nom INCI)	Famille

c) Le(s) **conservateur(s)** :

d) Deux **actifs** cosmétiques :

Actif (nom INCI)	Propriété attendue

Question B.2 (1 point)

À l'aide du **Document 2** et de vos connaissances sur les règles INCI :

- Comment sont classés les ingrédients dans une liste INCI ?
- Que peut-on en déduire sur la **concentration** de l'Aqua par rapport à l'Allantoin ?
- À quoi correspondent les deux derniers ingrédients (Linalool, Limonene) ? Pourquoi figurent-ils individuellement dans la liste ? (Document 6)

Question B.3 (1,5 point)

Classez les ingrédients suivants dans les **3 catégories** de la composition cosmétique :

Ingrédient	Catégorie (excipient / actif / additif)	Justification
Aqua		

Ingrédient	Catégorie (excipient / actif / additif)	Justification
Bisabolol		
Sodium Benzoate		
Glycerin		
Xanthan Gum		
Tocopherol		

Question B.4 (0,5 point)

Le **Glycerin** peut être considéré à la fois comme excipient et comme actif. Expliquez ce **double rôle**.

Partie C – Tensioactifs et formulation (4 points)

Question C.1 (1 point)

- a) Définissez ce qu'est un **tensioactif**.
- b) Expliquez ce que signifie « molécule **amphiphile** ».

Question C.2 (1 point)

À l'aide des **Documents 2 et 4**, complétez le tableau :

Tensioactif du Gel Douceur	Famille	Pouvoir lavant	Douceur
Sodium Cocoyl Glutamate			
Cocamidopropyl Betaine			
Decyl Glucoside			

Question C.3 (1 point)

a) Le Gel Douceur AquaPure ne contient **aucun tensioactif anionique classique** (ni SLS, ni SLES). Expliquez pourquoi ce choix est cohérent avec le **public cible** du produit (Document 1).

b) Pourquoi le formateur a-t-il associé **trois tensioactifs de familles différentes** plutôt qu'un seul ?

Question C.4 (1,5 point)

Compétence E2 : Argumenter

Un collègue du service marketing propose de remplacer les 3 tensioactifs actuels par du **Sodium Laureth Sulfate (SLES)** seul, « *pour réduire les coûts et obtenir plus de mousse* ».

Rédigez une **réponse argumentée** (5-6 lignes) expliquant pourquoi cette proposition n'est **pas adaptée** au positionnement du produit. Appuyez-vous sur :

- les familles de tensioactifs,
- la tolérance cutanée,
- les allégations du produit (Document 1).

Partie D – Sécurité et cosmétovigilance (4 points)

Question D.1 (1 point)

À partir du **Document 5**, analysez le signalement :

a) Les symptômes décrits correspondent-ils à un **effet indésirable** lié au produit ?

Oui Non

Justifiez en vous appuyant sur les faits (symptômes, délai, évolution) :

b) Cet effet indésirable est-il **grave** ?

Oui Non

Justifiez :

Question D.2 (1 point)

- Qui est la **personne responsable** de la sécurité de ce produit ? Quel est son rôle ? (Document 3, article 4)
- Citez **deux éléments** du DIP qui sont directement concernés par ce signalement (Document 7).

Question D.3 (1,5 point)

Compétence E2 : Argumenter

La consommatrice a une **allergie connue au linalol** (Document 5). Le Gel Douceur contient du **Linalool** déclaré dans la liste INCI (Document 2).

- Le laboratoire AquaPure est-il **en faute** ? Justifiez en vous appuyant sur le Document 6 et les règles de déclaration INCI.
- Proposez **deux actions** que le service qualité devrait mener suite à ce signalement. Pour chaque action, précisez le lien avec la cosmétovigilance, la traçabilité ou le DIP.

Action 1 :

Action 2 :

Partie E – Synthèse professionnelle (3 points)

Question E.1 (3 points)

Compétence E2 : Communiquer – Argumenter

Votre responsable vous demande de rédiger une **note interne** destinée au comité de mise sur le marché.

En **10 à 12 lignes**, rédigez une synthèse qui présente :

- La **nature réglementaire** du produit (est-ce un cosmétique ? quel règlement ?)
- La **cohérence de la formulation** (choix des tensioactifs par rapport au positionnement)
- Le **signalement consommateur** et son analyse (gravité, cause probable)
- Les **actions** à mener avant la commercialisation
- Votre **recommandation** professionnelle (commercialiser en l'état, modifier, ajouter des précautions)

Mots obligatoires à placer : produit cosmétique – règlement CE 1223/2009 – tensioactif – amphiphile – cosmétovigilance – DIP – allergène – personne responsable

Barème récapitulatif

Partie	Points	Compétences E2
A – Produit et réglementation	/4	Mobiliser, Analyser
B – Lecture INCI et composition	/5	Analyser, Mobiliser
C – Tensioactifs et formulation	/4	Interpréter, Argumenter
D – Sécurité et cosmétovigilance	/4	Analyser, Argumenter
E – Synthèse professionnelle	/3	Communiquer, Argumenter
TOTAL	/20	

Fin du sujet – Bonne évaluation !